

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20131205-2013\_B561-DE  
Date de télétransmission : 10/12/2013  
Date de réception préfecture : 10/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2013\_B561**

**OBJET : Collecte et traitement des déchets - Gestion des véhicules de collecte des déchets ménagers - Cession et sortie d'inventaire**

Le 5 décembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 29 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à BOYER Michel – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BURLE Christian – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier, donne pouvoir à BUCKI Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard

**Excusé(e)s :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Monsieur Jean-Marc PERRIN** donne lecture du rapport ci-joint.

**10\_08**

**BUREAU DU 5 DECEMBRE 2013**

**Rapporteur** : Jean-Marc PERRIN

**Co-rapporteurs** : Guy BARRET

Jacques GARÇON

**Thématique** : Collecte et traitement des déchets

**Objet** : Gestion des véhicules de collecte des déchets ménagers -  
Cession et sortie d'inventaire

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Afin d'exercer sa compétence collecte des déchets ménagers, la Communauté du Pays d'Aix s'est vue transférer, depuis sa création, des véhicules des communes et a également procédé à diverses acquisitions.

Aujourd'hui, certains de ces véhicules, pour des raisons de vétusté et de très mauvais état technique, ne peuvent plus être utilisés par le service des collectes des ordures ménagères.

N'étant plus affectés à un service public, la désaffectation de fait de ces véhicules peut être constatée.

Il convient donc de procéder à leur cession et à leur sortie d'inventaire.

### **Exposé des motifs :**

Dans le cadre de la gestion pluriannuelle du parc de véhicules de collecte et d'exploitation, il convient de procéder à la réforme des véhicules de plus de 10 ans d'âge et/ou présentant un très mauvais état technique.

Les véhicules proposés ont déjà été renouvelés lors des acquisitions des années précédentes.

### **Procédure :**

Les véhicules réformés seront proposés à la vente par le Commissariat aux Ventes des Domaines de Marseille. Un expert mandaté par les Domaines fixera le prix de vente et répartira les véhicules en trois catégories :

- Véhicules pouvant rester en circulation.
- Véhicules non ré-immatriculables vendus pour pièces détachées (vente aux récupérateurs de pièces détachées).
- Véhicules à faire détruire par un ferrailleur agréé (non vendus par les Domaines)

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales sera rémunérée par la perception d'une taxe forfaitaire de 11 % payée par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

A l'issue de la vente aux enchères, les véhicules invendus ainsi que les véhicules classés à détruire seront proposés, après consultation, au ferrailleur agréé le plus offrant pour dépollution et destruction.

Véhicules à réformer						
Marque	type	IMMAT	Date mise en circulation	Poids à vide	Etat du véhicule	lieu de stationnement
NISSAN	CABSTAR	980 ACA 13	18/06/2004	2t280	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
NISSAN	CABSTAR	631 ABV 13	09/06/2004	2t280	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
NISSAN	CABSTAR	22 ACB 13	18/06/2004	2t280	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
NISSAN	CABSTAR	29 ACB 13	18/06/2004	2t280	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 270	3383 WC 13	20/05/1999	11t850	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 270	2362 VR 13	25/09/1998	11t300	ROULANT	L'Agavon Les Pennes Mirabeau
RENAULT	PREMIUM 270	2359 RW 13	14/02/1994	6t960	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 260	CT 414 PB	02/03/2000	12t150	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 270	9333 WQ 13	22/02/2000	11t600	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 300	BA 279 HD	03/08/2001	13t850	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 270	967 ADA 13	24/07/1996	7t880	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 260	1413 WV 13	19/04/2000	13t250	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	MIDLUM 210	9344 XK 13	01/01/2001	8t500	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
RENAULT	PREMIUM 260	3359 YX 13	21/03/2002	11t550	NON ROULANT	La Parade Aix-en-Provence
RENAULT	PREMIUM 260	CT 714 PB	27/04/1998	11t300	ROULANT	La Parade Aix-en-Provence
RENAULT	MIDLUM DCI	CT 724 PB	26/06/2006	6t950	NON ROULANT	La Parade Aix-en-Provence
GME		8854 PQ 13	04/05/1990	0t960	NON ROULANT	ZI ROUSSET
PIAGGO	PORTER	26 AQR 13	18/06/2006	0t945	NON ROULANT	MARTIN PRODUCTION Manosque
PIAGGO	PORTER	8993 ZZ 13	19/03/2004	0t945	ROULANT	La Parade Aix-en-Provence
PIAGGO	PORTER	8997 ZZ 13	19/03/2004	0t945	ROULANT	La Parade Aix-en-Provence
RENAULT	KANGOO	5223 WK 13	27/10/1999	0t900	NON ROULANT	La Parade Aix-en-Provence

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion de tous contrats et conventions réserve faite de la délégation consentie par le Conseil au Président ;

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** d'une part, la désaffectation et le déclassement des véhicules figurant au tableau et d'autre part, procéder à leur cession à titre onéreux pour les destructions et vente aux domaines ;
- **AUTORISER** la sortie d'inventaire des véhicules ci-dessus mentionnés ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les procès-verbaux de remise des biens mobiliers au Commissariat aux ventes des domaines ;
- **DIRE que** les recettes provenant de ces cessions seront imputées sur le budget 2014 aux comptes correspondants

**OBJET : Collecte et traitement des déchets - Gestion des véhicules de collecte des déchets ménagers -  
Cession et sortie d'inventaire**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**09 DEC. 2013**